

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION PAR LE PRÉSIDENT DANNY FAURE **Le 6 Mars, 2018**

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Chef de l'Opposition,
Honorable Leader des Affaires du Gouvernement,
Honorables Membres de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Président, je voudrais avant tout vous adresser mes félicitations pour votre élection à la tête de l'Assemblée Nationale. Je souhaite le plus sincèrement que nous puissions continuer à travailler ensemble pour le bien-être du peuple seychellois et des Seychelles.

Je voudrais adresser aussi mes félicitations à l'Honorable Ahmed Afif pour son élection comme Vice-Président de l'Assemblée et à l'Honorable Phillip Arissol, comme nouveau Représentant élu du district d'Anse Boileau.

Monsieur le Président de l'Assemblée,
Chers Frères et Sœurs, Peuple Seychellois

C'est à la fois un honneur et un plaisir pour moi de m'adresser aujourd'hui à la Nation et à l'Assemblée Nationale.

Le premier janvier dernier, sur le chemin de ma promenade à la plage de Côte d'Or, j'ai rencontré deux de nos citoyens qui nettoyaient la plage. C'était un père et son fils de 9 ans seulement. J'ai été vraiment ému quand au cours de notre conversation, le garçon m'a dit qu'il était content d'être avec son père pour apprendre à travailler.

Ceci illustre à mon avis l'importance des valeurs que les parents peuvent, dès le jeune âge, inculquer à leurs enfants. Cela contribue indéniablement à la qualité de la fabrique de la société. La famille étant la fondation de notre société, l'état de la nation, comme celui de la communauté et de notre économie, dépendent donc de l'état de la famille.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Nous avons travaillé ensemble en tant que peuple, et comme tel, nous sommes en train d'accomplir beaucoup de choses. La croissance économique est restée positive pendant ces dix dernières années. L'année passée, nous avons enregistré une croissance de 4,2%. L'environnement macro-économique, comme notre situation fiscale, est resté stable. La Banque Mondiale nous a classifiés au nombre des "Pays à revenu élevé". En Afrique, nous sommes le seul pays à être ainsi classifié, et dans l'Océan Indien nous sommes les seuls à avoir atteint ce niveau.

Nous ne mesurons pas nos progrès par le seul prisme du PIB ou du salaire moyen. Nous les mesurons aussi à travers les réussites de notre peuple, la disponibilité de l'emploi et la qualité de la vie que cela nous offre ; nous les mesurons aussi à travers la

capacité du citoyen à réaliser son rêve de transformer une bonne idée en réussite commerciale, à travers la conviction que si l'on travaille dur afin d'atteindre l'objectif que l'on s'est fixé, tout devient possible, à travers le soin que nous portons à nos enfants, à travers notre espérance de vie moyenne qui est de 75 ans, à présent.

Cependant la montée alarmante de certains fléaux sociaux, et la pauvreté qui touche une certaine couche de la population, représentent de réels défis à notre progrès et notre développement inclusif.

Monsieur le Président de l'Assemblée, après dix ans de reformes, beaucoup plus de monde est employé et participe activement. Cette participation a engendré de multiples bénéfiques, mais elle a aussi suscité certains défis. L'un de ces défis se résume au fait que lorsque le citoyen vieillit, il voit disparaître autour de lui la structure familiale dans laquelle il évoluait auparavant. Leurs enfants sont accaparés par leur travail. Aussi nous revient-il de continuer à préserver la dignité de nos citoyens même quand ils sont à la retraite. D'où la nécessité du système de 'Carer' ou de l'assistance à domicile.

Actuellement, nous avons 3 414 intervenantes ou assistantes qui apportent aide et assistance à 3 500 personnes. Le fait d'avoir une assistante ou une intervenante qui s'occupe seulement d'une seule personne en moyenne, nous revient inévitablement très cher. Dans le budget 2018, le montant du salaire total des intervenantes ou assistantes, est de 185 millions de roupies.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Il y a dans ce domaine quatre aspects sur lesquels nous devons porter notre attention :

- Un lieu où apporter aide et assistance pendant la journée, une espèce de « Centre de jour » pour adultes
- Plus d'endroits où les personnes âgées valides ou indépendantes peuvent habiter ensemble, à l'image des « Maison pour les personnes âgées »
- Un endroit pour accueillir les personnes qui nécessitent plus d'attention, telle que la « Maison de Repos »
- Professionnaliser le système d'assistance ou d'intervention à domicile.

Le « Centre de Jour » est un endroit où les personnes âgées pourront se retrouver et passer la journée ensemble. Il s'y trouvera évidemment des gens pour prendre soin d'elles. L'Etat se décide à mettre à la disposition du secteur privé les terrains nécessaires pour leur construction. Il se chargera de sa gestion également et l'Etat le paiera.

Les « Maisons pour les personnes âgées » sont les endroits où les personnes âgées indépendantes peuvent habiter ensemble. L'Etat en a 9 à travers les districts, mais cela n'est pas suffisant.

C'est le lieu pour moi, Monsieur le Président de l'Assemblée, d'exprimer toute mon appréciation au Diocèse Anglican, qui a construit une « Maison pour les personnes âgées », au Niolo.

Le Gouvernement se décide ici aussi à mettre à la disposition du secteur privé les terrains pour construire et gérer ce genre d'établissement.

Les centres où les personnes âgées ont besoin de beaucoup plus d'attention seront un peu comme ce que nous avons à l'Hôpital North East Point, ce que nous appelons « Maison de repos ». Là aussi, l'Etat mettra à disposition le terrain nécessaire afin que le secteur privé les construise et les gère.

J'en profite pour annoncer que l'entreprise qui construira avant 2021 ces 3 types de centre, sera exemptée du paiement de taxe professionnelle pendant ses premiers dix ans d'existence.

L'objectif du Gouvernement est non seulement de professionnaliser l'assistance actuellement apportée par les intervenantes ou assistantes, mais aussi de s'assurer que nos personnes âgées soient très bien traitées, et pour que l'on s'occupe de plus d'un citoyen en moyenne. Le Gouvernement a déjà commencé à former les intervenantes ou assistantes dans ce sens.

Le but de ces quatre mesures est de permettre à nos citoyens âgés d'inter échanger avec leurs collègues de leur âge et de vivre en communauté. Puisque notre population est en train de vieillir, il est important que notre système d'assistance à domicile devienne durable. Certes, cette transition prendra un peu de temps, mais il est important qu'elle soit planifiée et que nous nous préparions à l'effectuer ensemble.

Monsieur le Président de l'Assemblée

Nous devons prendre soin de la famille d'autant qu'elle est le socle essentiel sur lequel est fondée notre société. C'est pourquoi, je voudrais annoncer ici que le Gouvernement a décidé d'augmenter la durée du congé de maternité, qui passera de 14 à 16 semaines. Le congé de paternité sera également augmenté, et il passera de 5 à 10 jours. Ces deux mesures prendront effet à compter du 15 Mai cette année, date de la Journée Internationale des Familles.

En ce qui concerne la Petite Enfance, notre politique en matière de santé, de soin d'éducation et d'environnement, est claire. Dans ce domaine, nous sommes à l'avant-garde. Nos progrès sont reconnus aussi bien par le Bureau International d'Education que par l'Unesco.

Cela doit nous motiver à redoubler d'efforts afin de continuer à perfectionner l'ensemble de notre système éducatif.

J'avoue cependant qu'il y a des défis. Les résultats des examens de l'année scolaire 2017 n'ont pas été satisfaisants. C'est dire que nous devons nous mobiliser

collectivement pour améliorer cette situation. Les valeurs comme le dévouement, l'appréciation, le respect, le sérieux, la discipline, l'engagement, etc, s'acquièrent d'abord à la maison, puis sont renforcées à l'école. Si nous continuons à les appliquer et à nous en tenir, nul doute que nous changerons ensemble la situation dans laquelle nous nous trouvons.

A cet égard, une des décisions importantes qui sera appliquée, à partir de cette année, portera sur le « passage automatique ». Il est important qu'un enfant acquière toutes les aptitudes requises pour un niveau, pour être admis à un niveau supérieur.

Une autre décision, c'est la création d'une Ecole technique et vocationnelle, à l'Île Soleil. Cette école recrutera les élèves à partir du niveau S3. Parce qu'il y a cette nécessité de bien préparer nos enfants depuis le jeune âge afin qu'ils acquièrent les connaissances et les compétences requises pour bien intégrer le tissu économique.

Aussi, j'invite les membres du secteur privé à se retrouver pour construire et gérer cette école. Le Gouvernement paiera les frais de scolarité de tous les enfants qui y seront inscrits. Mon souhait est de voir cette école en existence en Janvier 2020.

En plus de l'autonomisation des écoles, l'amendement récent de la loi sur l'Education et les nouvelles règles portant sur les relations entre l'école et les parents qui rentreront bientôt en vigueur, contribueront sans aucun doute à établir plus de stabilité dans nos écoles et à créer un environnement propice aux études. Mon souhait est de voir tous continuer à apporter leur soutien aux enseignants et au personnel de nos établissements, surtout que s'ouvre en ce moment un nouveau chapitre.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Les travailleurs sont les piliers de notre société. Grâce à leur courage, leur détermination et leur persévérance, ils ont hissé les Seychelles au niveau où elles sont aujourd'hui. C'est le lieu pour moi de remercier le peuple seychellois pour son travail dur.

Actuellement, nos travailleurs font face à certains défis : des défis d'ordre social, le défi du coût de la vie, etc. Il est important que nous comprenions ce que nous avons réalisé ensemble et ce que nous pouvons réussir ensemble. Sur le plan économique, nous avons réussi à consolider notre économie grâce à la collaboration et la coopération de tous les secteurs d'activité. Les travailleurs ont vu une augmentation de leur salaire. Le salaire minimum a été introduit pour la première fois en 2007, ce qui a permis aux travailleurs de percevoir un salaire plancher selon des règles et un standard minimum. Nous avons continué à l'améliorer chaque fois que les conditions économiques l'ont permis.

Grace à un effort collectif, nous avons cessé de prélever l'impôt sur le revenu sur le salaire de la majorité des travailleurs. Nous avons introduit le paiement d'un salaire du treizième mois. Nous sommes allés plus loin encore, puisque vous savez qu'actuellement dans la loi, il n'y a plus de taxe sur les compensations, les heures

supplémentaires, les "commuted overtime", les frais de service, la gratuité, le treizième mois et les indemnités de fin de contrat.

Fort des performances au plan des revenus pendant ces deux premiers mois de l'année, et de la rapidité de la préparation de la Commission des Revenus, nous avons donc décidé que l'application de la dernière phase de la « Progressive IncomeTax », se fera un mois plus tôt que prévu, c'est-à-dire à partir du 1^{er} Juin prochain.

Je voudrais saisir cette opportunité, Monsieur le Président de l'Assemblée, pour lancer un appel à tous les travailleurs pour qu'ils fassent en sorte qu'avec leurs employeurs, ils versent régulièrement leurs contributions au Fonds de Pension. Même si le montant de la contribution n'est pas élevé, il faut le faire régulièrement.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Au fur et à mesure que notre pays progresse, que l'économie se développe et que nous avançons, le besoin en main d'œuvre augmente. Les chiffres du Bureau des Statistiques révèlent qu'il y a en moyenne 48 195 individus qui sont employés dans le secteur formel, inclus 17 757 étrangers munis d'un permis de travail.

La structure de l'économie s'est aujourd'hui développée et 21% de la main d'œuvre sont employés par le Gouvernement. Et les compagnies para-étatiques absorbent 16%. Aujourd'hui, la majorité des travailleurs est employée par le secteur privé, soit 63% de la main d'œuvre.

Monsieur le Président de l'Assemblée, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi est de 1 778. Ce chiffre montre que même si on offrait à ces personnes les emplois occupés par des étrangers, il nous resterait encore 15 979 étrangers nantis d'un permis de travail.

Le niveau de développement et la grandeur de notre économie montrent qu'il y a plus d'emplois que de Seychellois à la recherche d'un travail. Cela oblige donc le pays à recourir aux travailleurs étrangers.

Dans ce contexte, ce qui me paraît important c'est de continuer à créer un environnement favorable à la progression constante de la main d'œuvre seychelloise dans son lieu de travail. Et cela dépendra beaucoup de la formation, du dévouement et d'une bonne gestion des ressources humaines sur le lieu de travail.

A l'adresse de ceux qui sont déjà dans un emploi, le moment est propice pour relancer le pays dans un programme d'apprentissage et de formation continue dans lequel le secteur privé jouera un rôle primordial.

Nous avons amendé la loi sur le Business Tax afin de récompenser les compagnies et entreprises qui initient des programmes de formation en faveur de leurs travailleurs. Jusque-là ce sont les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'agriculture qui bénéficiaient de cet avantage fiscal lorsqu'ils lançaient ces types de programmes de formation. Nous avons étendu cet avantage à tous les business de tous les secteurs,

leur permettant ainsi de bénéficier d'un rabatement fiscal de 150%. Cette mesure entrera en vigueur à compter du 1er Avril prochain.

Nous allons aussi amender la loi « *Income and Non Monetary Benefits Tax* » afin de supprimer la taxe qui est prélevée sur les bénéfices qu'un employeur offre à son travailleur dans le cadre de sa formation. Cette mesure également prendra effet à partir du 1er Avril de cette année.

Monsieur le Président de l'Assemblée

Il y a eu beaucoup de débats autour d'Air Seychelles dans cette Assemblée. Car la compagnie traverse en ce moment un processus de transformation et de restructuration dû à l'environnement très compétitif du secteur de l'aviation civile. Air Seychelles s'est vu contrainte d'adopter un format qui demande moins de travailleurs. Nous ferons tout pour faciliter l'emploi des travailleurs qui en seront affectés.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Il y a eu également beaucoup de discussions et de débats sur les dockers. Aussi, avons-nous décidé d'introduire une nouvelle régulation afin d'accorder plus de protection aux dockers en raison du travail combien important qu'ils font dans l'économie nationale. Elle sera en vigueur à partir du 1er Mai 2018.

Une autre catégorie de travailleurs qui a besoin d'une bonne protection, ce sont les travailleurs domestiques. La nouvelle régulation les concernant prendra aussi effet le 1er Mai de cette année.

Monsieur le Président de l'Assemblée, un nouveau projet de loi relatif à l'Emploi sera soumis à l'Assemblée avant fin Juin. Il résulte de nombreuses consultations et mon souhait est que l'Assemblée l'approuve. C'est une loi moderne qui vise à augmenter la productivité et à améliorer l'environnement de l'emploi, en distribuant équitablement les droits et les responsabilités entre l'employé et l'employeur.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Permettez-moi à présent de parler du coût de la vie, un sujet qui nous préoccupe tous. Pour cela, je voudrais présenter les faits à notre peuple.

Etant un pays qui importe la majeure partie des produits qu'il consomme, toute augmentation du prix des marchandises sur le marché international entraîne automatiquement une augmentation des prix aux Seychelles. Le cours du dollar impacte aussi le prix des produits à leur arrivée dans le pays.

La quantité de carburant que nous avons consommée l'année dernière a augmenté. En 2017, nos importations dans ce domaine se sont chiffrées à 72 millions de dollars. Si le prix du carburant sur le marché international reste élevé, nous aurons besoin de plus de 72 millions de dollars.

Les statistiques de la Banque Centrale montrent que l'année dernière, le montant des emprunts a augmenté de 910 millions pour atteindre le chiffre de 6,03 milliards de roupies. Dans ces 910 millions

- 144 millions ont été absorbés par des entreprises de tourisme
- 135 millions sont des "prêts hypothécaires", et
- 253 millions étaient des consommations individuelles.

En 2017, les résidents ont effectué 73 927 voyages à l'étranger, dont 53 190 effectués par des Seychellois.

L'année dernière le nombre de touriste qui a visité les Seychelles a augmenté de 15, 4%. Et la quantité de devises que ce secteur a générée équivaut à 6, 5 milliards de roupies. Ceci représente une augmentation de 16, 8% par rapport à l'année 2016.

Malgré cette augmentation de la quantité de devises apportée par le secteur du tourisme le cours du dollar a continué à progresser. Et quand la demande des devises augmente, les prix ont tendance à augmenter, et la monnaie nationale en est affectée. Elle a tendance à se déprécier. Pendant ces douze derniers mois, le cours du dollar a augmenté de 2%. Ceci est dû principalement à l'augmentation continue des importations au cours de la même période.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Au cours de ces dernières années, le Gouvernement s'est beaucoup dépensé en efforts pour réduire le coût des commodités de première nécessité, notamment la santé, le logement, tout cela visant à réduire le coût de la vie. Comme vous le savez, la TVA a été supprimée sur les commodités de base et récemment sur beaucoup d'autres produits.

Avant la fin de l'année, la Banque Centrale établira un système qui rendra les transactions avec les cartes bancaires locales plus faciles et plus rapides. Ce nouveau système permettra de réduire les frais que le marchand doit payer actuellement lorsqu'un client utilise sa carte de crédit pour payer une marchandise. Cette mesure contribuera à réduire le coût des marchandises, ce qui en retour bénéficiera aux consommateurs.

En ce qui concerne l'exercice de « re-balancing » des tarifs d'électricité entre les secteurs résidentiel et commercial initialement prévu en Novembre 2017, nous avons décidé de le reporter au 1^{er} Septembre 2018.

Par ailleurs, dans le souci de continuer à atténuer le coût de la vie, le Gouvernement a décidé de réduire à 0%, le 1^{er} Juillet prochain, la Taxe Commerciale sur les habits.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Cette année, I.O.T (IndianOceanTuna Ltd) a nommé son premier Chef Exécutif Seychellois. Le Gouvernement a engagé des négociations avec la compagnie et, en résultat, elle a décidé de réduire de 5 roupies le prix de la boîte de thon sur le marché local, à partir du 1^{er} Avril 2018.

Une autre démarche que le Gouvernement est en train d'encourager, c'est inciter tous les importateurs à dénicher de nouveaux marchés de fournisseurs. Pour donner un exemple, à la suite de ma visite officielle au Kenya, l'Agence responsable s'y est rendu et a confirmé que nous pouvons importer de ce pays d'Afrique de l'Est des produits alimentaires. Le Kenya peut en effet devenir pour nous une intéressante source d'importation.

Le Gouvernement a entamé la même démarche en direction de l'Ethiopie. Car nous estimons qu'en exploitant les sources d'importation peu éloignées de nous, cela va réduire les frais de transport et du même coup avoir une incidence positive sur le coût de la vie.

Monsieur le Président de l'Assemblée, le coût de la vie élevé impacte nos citoyens qui recoivent les plus bas salaires. C'est pourquoi nous avons décidé qu'à partir de Janvier 2019, le salaire minimum sera augmenté pour devenir 5 250 par mois.

Nous allons aussi augmenter la pension de retraite de nos citoyens âgés, qui passera de 5050 à 5 250 par mois, à partir de Janvier 2019.

Monsieur le Président de l'Assemblée, en 2000, le Gouvernement avait décidé d'investir dans les tankers et, le premier du genre a été construit en 2002. A cette époque, nous étions confrontés à une pénurie de devises et nous avons emprunté pour payer le tanker. Ça n'a pas été toujours facile, mais nous avons persévéré et, aujourd'hui, nous nous sommes acquittés de nos dettes. Aujourd'hui SEYPEC est une compagnie qui se porte bien.

C'est pourquoi le Gouvernement estime que le moment est venu de faire jouir les Seychellois du succès de la compagnie. Pour cette raison, il a décidé, qu'à partir de Novembre prochain, 20% des actions de la compagnie SEYPEC seront privatisées. Mais seuls des Seychellois pourront les acheter.

Monsieur le Président de l'Assemblée, nous soumettrons cette année à l'Assemblée Nationale un projet de loi appelé « *Sovereign Wealth Fund* » (Fonds Souverain). C'est un fonds pour le pays, pour son avenir.

Monsieur le Président de l'Assemblée, l'industrie du tourisme est un secteur plein de promesses pour les entreprises et compagnies, pour l'emploi et la création de valeur ajoutée. Cette industrie demeure le pilier de notre économie. Le nombre de touristes s'est accru l'année dernière pour atteindre le chiffre de 349 861 visiteurs et cela a rapporté environ 6,5 milliards de roupies en devises. Aujourd'hui, près de 85% des établissements hôteliers et des pensions sont dans la main de Seychellois. Ces 419 établissements hôteliers offrent 2 448 chambres sur un total de 6 017.

Ceci est une opportunité qui doit nous inciter à consolider ce qui nous réussit le mieux dans cette industrie. De même, il est important d'augmenter le bénéfice que les secteurs tels que l'agriculture, la pêche, la culture, l'artisanat et autres, en tirent. A cet

égard, nous sommes en train de revoir notre politique afin de trouver avec le secteur privé la meilleure approche pouvant nous conduire à cette diversification.

Dans le but de promouvoir nos traditions et notre culture créoles, le Gouvernement mettra à la disposition du secteur privé, des terrains à Mahé et Praslin afin qu'on y ouvre des restaurants destinés à promouvoir exclusivement la cuisine créole. A cet effet, j'encourage tous les partenaires à se retrouver avec les dirigeants de nos communautés afin de mettre en route des projets qui contribuent à attirer les touristes et à préserver notre héritage culturel.

Monsieur le Président de l'Assemblée, la concurrence est une bonne chose dans la mesure où elle encourage l'innovation. Elle ne peut être que dans l'intérêt du consommateur. En tant que Gouvernement, il est donc de notre responsabilité de s'assurer qu'elle se fasse de façon juste.

Aussi le Gouvernement a-t-il revu sa politique sur l'intégration verticale dans le secteur du tourisme. Cette nouvelle politique visera à s'assurer que la concurrence entre les différents opérateurs de ce secteur est juste, et que tous les business y jouissent des mêmes opportunités de participation et en tirent des bénéfices. Elle a été conçue en partenariat avec le secteur privé et elle connaîtra un début d'application en Mai prochain.

Monsieur le Président de l'Assemblée, nous sommes en train d'écrire ensemble un nouveau chapitre plein de promesses. Aujourd'hui, l'industrie du tourisme dans le monde est à la recherche d'exemple de soutenabilité. Et j'estime que La Digue doit devenir ce modèle de soutenabilité. Les consultations dans ce domaine ont déjà commencé afin d'intégrer le concept dans notre Vision Nationale 2032 concernant La Digue.

A Praslin, nous sommes en train d'améliorer les infrastructures en vue de faciliter la diversification et renforcer la place des Praslinois dans le développement de leur île. Cette démarche comprend entre autres un nouveau projet de route à La Plaine Hollandaise qui débouchera sur Baie Ste Anne et Grand Anse Praslin.

S'il y a beaucoup d'activités attractives pour les touristes, nul doute qu'ils dépenseront plus de temps dans l'île. Et cela en retour rejaillira positivement sur les autres secteurs d'activité.

L'augmentation du nombre de touristes à Praslin et La Digue peut exercer une certaine pression sur les infrastructures de ces îles. Il est donc important que nous trouvions les ressources financières adéquates afin d'y améliorer les infrastructures telles que les routes, la gestion des déchets et les autres problèmes de salubrité en général. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a décidé d'instituer, à partir du 1^{er} Janvier 2019, un « *landing fee* » à percevoir sur tous les touristes qui débarquent dans les deux îles. L'institution de ce « *landing fee* » sera discuté et mis au point avec tous les partenaires du secteur privé, et les fonds qui seront collectés seront versés dans le Fonds de

Développement de Praslin et le Fonds de Développement de La Digue, créés tous deux pour le développement des deux îles.

Monsieur le Président de l'Assemblée, je ne peux en aucun cas parler du tourisme sans faire mention de l'environnement dont la préservation demeure importante aussi bien pour le tourisme lui-même que pour la qualité de notre vie. Les revenus générés par l'industrie du tourisme nous offrent les ressources nécessaires pour protéger nos forêts et récifs et investir dans la recherche. A titre d'exemple, c'est grâce aux recherches faites aux Seychelles que le perroquet noir a été reconnu et déclaré comme faisant partie de nos espèces endémiques en 2015.

C'est cette appréciation par notre peuple de l'importance de l'environnement qui permettra d'assurer la protection de l'habitat de toutes ces espèces qui vivent dans nos forêts uniques telles que le Fonds Ferdinand et la Vallée de Mai. Comme je l'ai déjà dit l'année dernière, « chacun de nous doit se considérer comme un gardien de ce paradis. »

Monsieur le Président de l'Assemblée, à partir de 2019, la Seychelles National Parks Authority, dont le rôle est de veiller sur nos parcs nationaux, deviendra une agence autonome. Cela signifie qu'elle ne dépendra plus du budget national et devra se fonder sur ses propres recettes. Ainsi elle pourra autofinancer l'entretien permanent des pistes et sentiers, améliorer ses infrastructures et songer à des projets pour attirer plus de visiteurs.

Le Gouvernement a retenu la recommandation qui lui a été soumise par la Commission de l'Assemblée Nationale chargée des Îles pour transformer l'île Marie Louise en sanctuaire d'oiseaux ou site d'observation d'oiseaux. L'accord entre IDC et Island Conservation Society devant formaliser ce nouveau statut de l'île, sera signé au cours de ce mois.

Monsieur le Président de l'Assemblée, les îles éloignées que la Commission de l'Assemblée Nationale chargée des Îles a pu visiter forment la prochaine étape du développement touristique envisagé. Il est important que nous-mêmes Seychellois aient l'opportunité d'apprécier la beauté exceptionnelle que représentent nos îles. C'est pour cette raison qu'IDC envisage de doubler le nombre de chambres disponibles sur ces îles et essaiera de les offrir à des prix abordables afin que les Seychellois puissent y séjourner.

Monsieur le Président de l'Assemblée, l'Economie Bleue représente les nouvelles frontières des Seychelles. Les Seychelles sont le premier pays en Afrique à élaborer un plan de gestion de l'espace marin afin de bien protéger notre océan, créer des opportunités d'investissement et verser plus de recettes dans notre économie. Comme vous le savez déjà nous sommes le premier au monde à avoir utilisé un mécanisme innovant qui a permis l'échange d'une partie de notre dette contre la création et la gestion d'une aire marine protégée. Nous avons offert la protection d'une superficie de notre océan équivalant à deux fois la superficie du Royaume Uni.

C'est dire que l'Economie Bleue représente non seulement un nouvel investissement, mais aussi de nouvelles carrières professionnelles, de nouveaux emplois et de nombreuses opportunités.

Monsieur le Président de l'Assemblée, la pêche est un autre secteur clé de notre économie. Notre désir est de développer cette industrie d'une manière soutenable afin de faire des Seychelles un centre stratégique dans l'Océan Indien pour la pêche, le transbordement et de traitement des produits de pêche.

Nous avons noté au cours de ces deux dernières années une augmentation du nombre de bateaux semi industriels. Ce nombre est passé de 11 à 30, tandis que le nombre de bateaux artisanaux enregistrait aussi une courbe ascendante pour atteindre le chiffre de 497, en 2017.

Le Gouvernement est toujours décidé à mettre en place les infrastructures et les services nécessaires au développement de ce secteur. Il y a un besoin urgent de coopération et de coordination entre les opérateurs qui y opèrent.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, SFA (l'Autorité de la Pêche des Seychelles) et le Département de l'Economie Bleue, vont entreprendre ensemble une consultation nationale afin de réviser complètement la politique de la pêche, de manière à s'assurer qu'elle reflète la réalité actuelle de ce secteur, et que l'exploitation de nos ressources marines s'effectue dans une façon soutenable.

Dans ce contexte, le Gouvernement a décidé que SFA deviendra une agence autonome en janvier 2019. Ainsi elle s'assurera que les infrastructures et les services dont dépend cette industrie sont en place et sont bien gérés.

En ce qui concerne les infrastructures, la deuxième phase de construction du Port de Pêche de Providence sera achevée en fin juillet 2018. Il sera agrandi de 216 mètres afin de faciliter l'accostage des bateaux de pêche et permettra, par ailleurs, d'augmenter de 10 tonnes par jour la capacité de production de glace.

Les infrastructures routières et d'utilité publique de l'Île du Port vont créer beaucoup d'opportunités aux industries qui sont dans le port. Il semble que nous accusons un certain retard dans ce domaine, mais nous mettrons tout en œuvre afin d'achever ces infrastructures avant la fin de l'année.

A Praslin, les consultations entre les partenaires concernés sont en cours, pour exécuter les projets de Grand Anse et de Baie Ste Anne visant à développer les facilités de pêche.

A La Digue, SFA est en train de construire un marché où vendre le poisson et un magasin pour les équipements. Tous les deux seront achevés en Mai prochain.

Monsieur le Président de l'Assemblée, le secteur de l'agriculture accuse aujourd'hui un nouvel élan, un nouveau souffle, ce pourquoi nous encourageons tous les partenaires concernés à continuer de travailler ensemble.

Depuis début 2017, plusieurs projets d'infrastructures ont été exécutés, tels que les drainages et les voies. Nous avons aussi amélioré les facilités du "bazar".

Le Gouvernement reste toujours engagé dans son soutien et dans sa politique de développement du secteur de l'agriculture qui demeure au centre du développement d'une économie durable et inclusive. Ce secteur revêt également une grande importance pour ce qui est de la sécurité alimentaire de notre pays.

En 2018, le Gouvernement va intensifier ses projets d'infrastructures et continuera à apporter soutien et assistance à tous nos fermiers.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Notre secteur financier connaît des secousses. D'où la nécessité de mettre urgemment toutes nos politiques, lois et régulations à jour et en conformité avec les normes internationales. C'est un service qui a beaucoup de potentiel pour générer des richesses pour le pays.

Dans le processus d'élaboration de Vision 2032, une stratégie de développement de ce secteur est en train d'être conceptualisé en collaboration avec les représentants des services financiers. Le but de cette stratégie est de :

- créer de nouveaux produits et services afin d'augmenter la valeur ajoutée.
- créer plus d'emplois et
- et rester en harmonie avec les normes internationales.

Le Gouvernement est fermement engagé à travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires de ce secteur.

Monsieur le Président de l'Assemblée, l'accès au crédit demeure une véritable contrainte pour nos entreprises. En relation avec cette situation, le Gouvernement a émis le 1er Mars dernier une directive invitant Nouvobanq et la Banque Commerciale des Seychelles à augmenter les crédits qu'elles consentent aux petites entreprises.

Nous devons explorer tous les moyens dont nous disposons pour aider nos petites entreprises à prendre leur envol.

Nous avons, par ailleurs, beaucoup d'entrepreneurs seychellois et garagistes qui attendent, depuis plusieurs années, d'avoir un lieu pour implanter leur business. Il y a actuellement une compagnie seychelloise qui est en train de combler ou d'assécher des terres à Providence. La superficie à combler est d'environ 7 000 mètres carrés qui seront mis à la disposition d'une dizaine de gens s'occupant de réparation de véhicules ou de bateaux. Ces terres seront gérées par Industrial Estates Authority.

Pour ce qui est des petits entrepreneurs, il y a une superficie de 15 000 mètres carrés placée sous la gestion d'Industrial Estate Authority qui leur est destinée. Les parcelles qui s'y trouvent sont destinées aux entrepreneurs de la classe 2 (Kontrakter Klas II).

Nous sommes en train de mettre des parcelles à la disposition du secteur privé dans les districts de Grand Anse Mahé, Anse Royale et Baie Ste Anne Praslin à usage de loisirs

et d'activités récréationnelles comme les discothèques. Nous invitons le secteur privé à construire ces lieux de loisirs et récréationnels.

Monsieur le Président de l'Assemblée, l'espace qui a été délimité pour le projet de Victoria Waterfront, - le Front de Mer de Victoria - précisément là où se trouvait l'ancien jardin d'enfants, participe également au développement des Seychellois. Ce projet de Waterfront résulte de consultations faites par le Gouvernement en 2014 et 2015. Il prévoit un ensemble comprenant entre autres des cafés, des kiosques, des restaurants et des boutiques. Dans sa première phase il est également prévu la construction de 120 appartements qui seront vendus exclusivement à des Seychellois. C'est dire que c'est un endroit qui va aider nos petites et moyennes entreprises à fleurir, à créer plus d'habitations, à embellir et à rendre notre capitale Créole plus vivante.

Il nous reste encore beaucoup à faire afin d'améliorer l'environnement des affaires aux Seychelles.

Le 25 Juin prochain, je présiderai le premier Sommet des entreprises et compagnies locales auquel prendront part tous les principaux opérateurs économiques et avec lesquels nous prendront les décisions nécessaires à l'amélioration de l'environnement requis pour faire des affaires aux Seychelles. Ce sommet servira également de plateforme permettant au Gouvernement de recueillir ce que les divers secteurs ont à dire, ce afin de mieux planifier le développement économique et social du pays.

Monsieur le Président de l'Assemblée, notre économie a continué de se développer au cours de ces dernières années. Nous avons ainsi réussi à réduire notre dette et maintenir la stabilité économique. Mais pour aboutir à la diversification de notre économie et accroître notre taux de croissance, il est nécessaire que le gouvernement entreprenne la construction de grands projets d'infrastructures. Le 14 Février 2017, j'avais parlé de l'importance des infrastructures pour notre développement. Aujourd'hui j'aimerais donc dire où nous en sommes dans ce domaine.

J'avais parlé de l'agrandissement du Port. Ce projet vise à agrandir le port pour atteindre 600 mètres, éliminer tout ce qui n'est pas au point et augmenter la superficie du port. Le coût du projet est estimé à 34,7 millions d'euros à financer par la Banque Européenne d'Investissement et l'Agence Française de Développement (AFD). L'Union Européenne a également fait un don de 5 millions d'euros. La signature de l'accord relatif à ce projet est prévue ce mois.

Un autre projet majeur, c'est l'installation d'un second câble sous-marin internet. Ce deuxième câble a une valeur stratégique pour les Seychelles en ce sens que si le premier est hors d'usage, nous disposerons ainsi d'une seconde alternative. Les négociations sont en cours et le Gouvernement a obtenu l'accord de principe d'Airtel et de Cable & Wireless pour participer au financement du projet.

Avec l'augmentation de la population et du nombre de touristes qui visitent notre pays, la demande en eau potable devient de plus en plus importante. L'année dernière, PUC a

produit 14,6 milliards de litres d'eau. Pendant les mois de sécheresse, plus d'un tiers de nos besoins en eau potable provient du système de désalinisation. C'est dire qu'il est temps que nous nous penchions un peu plus sur notre sécurité en eau. Le projet d'agrandissement du barrage de La Gogue a démarré. Le Gouvernement a suivi les suggestions des uns et des autres et a finalement décidé de construire aussi un second barrage à Grand Anse Mahé. Les études faites indiquent un coût estimatif de 80 millions de dollars.

L'année dernière j'avais également rapidement évoqué la possibilité d'un projet de construction de deux tunnels et j'avais dit que cela demandait une étude de faisabilité. Aujourd'hui je peux vous annoncer que cette étude a été faite et qu'il est possible de construire un tunnel entre Cascade et Grand Anse Mahé et un autre entre Beau vallon et La Rivière Anglaise.

Pour commencer, nous allons réaliser le premier tunnel reliant Cascade à Grand Anse Mahé. Ce projet permettra de créer des voies et des conduites pour les véhicules, l'eau, l'électricité, les égouts et les télécommunications qui vont booster l'économie d'une façon générale et réduire les coûts opérationnels des petites entreprises. En plus, il fournira des matériaux au secteur de construction, voire pour la construction du barrage. Il est estimé que le projet coûterait environ 54 millions d'euros.

Monsieur le Président de l'Assemblée, je voudrais souligner qu'en ce qui concerne l'énergie, nous souhaiterions opter pour la solution d'énergie propre, une énergie qui est durable et qui est abordable. Malgré les avancées notables faites au cours de ces dernières années dans le domaine de la technologie de l'énergie renouvelable, je ne pense pas qu'elles aient atteint le niveau qui nous permette de produire suffisamment d'énergie pour répondre à tous nos besoins de façon viable.

C'est pour cette raison que je voudrais annoncer ici que le Gouvernement a décidé que les nouveaux générateurs qui seront installés pour produire de l'électricité marcheront au Gaz naturel Liquéfié (LNG). Ces générateurs sont plus efficaces et à long terme ils nous reviendront moins chers et permettront de réduire le coût de production de l'électricité. Sans compter qu'ils ne posent pas de problème d'environnement et sont conformes à notre vision de pays soutenable. Beaucoup réserves de gaz liquéfié ont été récemment découvertes dans des pays pas loin de nous tels que la Tanzanie, Madagascar et le Mozambique. Ce qui fait que son prix pourrait être très compétitif pour les Seychelles.

Ce projet visant à produire de l'électricité en utilisant le gaz liquéfié est un projet qui est viable. Son coût est estimé à 216 millions de dollars. J'invite donc le secteur privé ainsi que tous les Seychellois à venir se joindre au Gouvernement pour le réaliser. Le secteur privé et tous les citoyens en général sont invités à acheter des actions de la nouvelle compagnie qui sera créée à cet effet, cette année.

Une étude technique a permis au Gouvernement d'identifier les endroits où l'on peut combler. C'est conformément à cette étude qu'il a été décidé de combler 5 différents endroits. Ce sont :

1. Premièrement, autour de l'île Hodoul où sera comblée une superficie de 5 hectares qui aidera dans la réalisation de Victoria Bypass (la Voie de contournement de Victoria) et Victoria Waterfront
2. Ensuite nous allons agrandir l'île Aurore de 19 hectares pour y procéder à un développement à caractère touristique et résidentiel.
3. 40 hectares seront créés dans la périphérie de Providence pour faire de l'espace à usage industriel pour les petites et moyennes entreprises
4. L'espace se trouvant entre la Station d'électricité de PUC, à Roche Caiman, précisément entre la Piscine et l'ancienne base des Garde-Côtes, sera mis à profit pour créer 8 hectares qui pourront servir plus tard pour établir des installations de production d'électricité et être utilisés pour l'agrandissement du port.
5. 10 hectares seront comblés à Grand Anse Praslin, essentiellement pour la construction d'une marina, des activités touristiques, des activités économiques et des logements. Ce comblement sera fait dans les environs de La Pointe, au carrefour de la route qui monte vers la Vallée de Mai.

Ces 5 comblages qui comprennent aussi un stock de 600 000 mètres cube de "coral fill" vont coûter 67 millions d'euros.

Monsieur le Président de l'Assemblée, tous ces projets sont d'une grande importance pour notre développement économique et social. En effet ces infrastructures vont aider à créer une nouvelle plateforme sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour accélérer notre croissance économique pendant ces 25 prochaines années. Elles sont nécessaires pour diversifier notre économie et pour l'amélioration constante de la qualité de vie des futures générations.

Notre objectif est de trouver autant que possible de nouveaux financements, en dehors du budget national, pour réaliser ces grandes infrastructures qui sont très essentielles pour le développement du pays. Nous allons recourir à cette fin à l'aide bilatérale, au partenariat secteur privé/ secteur public, et à l'investissement individuel. J'invite toutes les banques à créer une facilité spéciale pour aider nos citoyens à acheter des actions ou investir dans ces projets.

Monsieur le Président de l'Assemblée, il est important que le pays dispose d'un cadre de fonctionnement du partenariat entre les secteurs public et privé, et cela doit se faire par le biais d'une loi. Un nouveau projet de loi appelé « Public Private Partnership Act » sera à cette fin soumis en Juin prochain, à l'approbation de l'Assemblée Nationale.

Monsieur le Président de l'Assemblée, l'année dernière j'avais déclaré que notre combat contre la pauvreté devait se faire de façon coordonnée. C'est ce qui est en train de se faire et des progrès sont déjà perceptibles.

Le Gouvernement a institué une « *Rapid Response Team* » (Équipe d'intervention Rapide) qui vient en aide aux personnes se trouvant dans des conditions critiques. Nous devons améliorer ce mécanisme afin de le rendre encore plus efficace. Les familles auxquelles nous venons en aide sont des familles qui rencontrent beaucoup de difficultés et ces difficultés ne sont pas seulement d'ordre financier. L'objectif que nous nous sommes donc fixés dans ce domaine est de pouvoir les aider de façon coordonnée dans les autres aspects de leur vie qui les plongent dans cette situation difficile afin qu'elles puissent s'en émanciper et prendre en main leur destin.

Les enquêtes dans les districts de Mont Fleuri, Roche Caïman, Les Mamelles et Plaisance, sont déjà terminées, et des actions concrètes ont été faites. Les enquêtes dans les districts de Cascade jusqu'à Takamaka prendront fin ce mois. A l'issue de ces enquêtes, le Gouvernement disposera d'un système d'information complet sur la pauvreté à l'échelle nationale, dossier qui l'aidera à intervenir, à travers l'Administration de district, dans une façon beaucoup plus efficiente et efficace. En s'appuyant sur un tel système d'information, l'Agence pour la Protection Sociale pourra aussi mieux cibler nos concitoyens les plus vulnérables. Notre objectif est de retirer cette couche de la pauvreté.

La situation du logement dans le pays demeure critique. Mais ce n'est pas faute de manque d'attention.

L'année passée, le Gouvernement a construit 144 logements :

- 42 à Grand Anse Mahe
- 36 à Mont Buxton
- 30 à Persévérance
- 12 à Baie Ste Anne Praslin
- 24 à Bel Ombre

En ce moment, il y a encore 319 qui sont en construction. Leur financement émane de 4 sources : le budget national, la "Taxe CRS" collectée par la compagnie paraétatique, les emprunts du Gouvernement auprès du Fonds de Pension, et la banque commerciale.

Monsieur le Président de l'Assemblée, cela signifie que dans le cadre du « Programme 24 logements dans 24 districts dans 24 mois », les progrès sont les suivants :

- 2 logements sont finis à Mont Buxton et Grand Anse Mahé
- 7 projets de construction à Takamaka, St Louis, Baie Ste Anne, Anse Boileau, Baie Lazare, Beau Vallon et Au Cap
- Les appels d'offres de 6 projets ont été lancés et les constructions doivent commencer incessamment à Bel Air, Rivière Anglaise, Mont Fleuri, Pointe Larue, Grand Anse Praslin et Plaisance
- 2 projets sont dans la phase des appels d'offres et ils concernent Anse aux Pins et Port Glaud
- Les appels d'offres de 7 projets seront faits ce mois-ci et ils concernent Cascade, Bel Ombre, Anse Etoile, Anse Royale, Glacis, La Digue et Roche Caïman.

- L'appel d'offres concernant Les Mamelles sera lancé en Avril. Puisque Roche Caïman aura 24 logements au lieu de 10, cela signifie que le projet aura réalisé 24 logements dans 25 districts en 24 mois.

Monsieur le Président de l'Assemblée, cela signifie aussi qu'entre janvier 2018 et la fin Février 2019, nous aurons un total de 605 logements qui auront été construits pour les familles.

Nous aurons aussi plus de 250 logements qui seront construits et financés par le secteur privé et cela se trouve en ce moment dans la phase de l'appel d'offres sur Persévérance. Un appel à la manifestation d'intérêt avait été lancé en décembre concernant 5 parcelles et le projet doit être exécuté en 2019. Le Gouvernement mettra encore 3 nouvelles parcelles à Mahé et une à Praslin, à la disposition du secteur privé, afin qu'il construise des logements pour les revendre aux familles.

Monsieur le Président de l'Assemblée, nous avons en projet de construire 30 appartements Condominium dans le district de Grand Anse Mahé, dans le cadre du "Scheme Self Financing". Le gouvernement a l'intention de se pencher sur ce projet avant la fin de l'année. Ce même 'scheme' sera utilisé pour mettre en valeur le site de Cascade où l'on préparait auparavant le goudron. Ce projet démarrera à partir de 2019.

Monsieur le Président de l'Assemblée,
Aujourd'hui j'aimerais adresser mes félicitations à toutes ces familles – dieu seul sait si elles sont nombreuses - qui ont adopté une approche responsable en se planifiant à long terme. En effet, il y a actuellement 5 146 familles inscrites dans le programme Home Savings Scheme, qui ont déjà épargné 129 millions de roupies auprès de HFC. C'est est un bel exemple, et je les remercie pour leur patience.

Monsieur le Président de l'Assemblée, nous disposons d'un réel programme ambitieux de construction de logements au profit de nos citoyens. Le Gouvernement envisage en effet, à partir de 2019, de construire en moyenne 600 logements par an, qui seront financés par le budget national, le secteur privé et les pays amis.

Comme vous le savez, le Gouvernement a mis au point une nouvelle politique d'attribution de parcelle basée sur un système de points. Cette politique est en voie de révision dans l'attente de nouvelles consultations avec les membres de l'Assemblée Nationale au cours de ce mois.

Cette année, le Gouvernement attribuera 351 parcelles du 'land bank' ou 'banque foncière', conformément à cette nouvelle politique. La distribution pourrait commencer à partir de Juin.

En 2019, conformément à notre programme, plus de parcelles de la "land bank", seront développées.

Monsieur le Président de l'Assemblée, comme je l'avais annoncé l'année dernière, l'objectif du Gouvernement était d'élire les Conseils de District en 2018. Mais après des discussions avec l'Opposition et compte tenu des ressources financières requises pour le fonctionnement d'une telle structure, nous avons convenu qu'il serait dans l'intérêt du pays de commencer plutôt avec un Conseil Régional qui sera purement administratif. Fort de l'expérience que nous tirerons du fonctionnement de cette structure, nous présenterons après un projet de loi.

Monsieur le Président de l'Assemblée, l'état d'une nation est aussi basé sur l'état de sa santé. Pour avoir plus de chance d'améliorer notre qualité de vie, l'état de notre santé s'avère important. Les dépenses de santé du Gouvernement continuent d'augmenter et elles ne sont pas loin d'atteindre 10 000 roupies par habitant et par an.

Beaucoup d'acquis sont à notre actif dans ce domaine :

- Le taux de mortalité infantile est de 10,9 sur 1000
- En 2017, le nombre femme mourant en couche était de 1.
- 99% des mamans effectuent au moins 4 visites prénatales pendant leur grossesse
- L'année dernière, 97% des interventions orthopédiques sur nos citoyens ont été faits localement
- Le taux de vaccination de la population adulte est plus de 95%, et pour les enfants de deux ans, il est de 97,5%.

En dépit de ces progrès indéniables, nous enregistrons aujourd'hui des maladies qui proviennent de notre hygiène de vie. Nous devons donc être un peu plus vigilants dans ce que nous mangeons et nous buvons. Et nous devons être un peu plus actifs, prendre plus de temps pour faire des exercices. Bref, nous devons assumer la responsabilité de notre santé. C'est dire que la solution est dans notre main, autrement dit, nous devons prévenir, prévenir et prévenir.

Avec une population qui vit beaucoup plus longtemps et plusieurs maladies provenant de notre hygiène de vie, quand on regarde la tendance de la part du budget consacré à la santé, il apparaît clairement que si nous ne faisons rien pour inverser la courbe, il y a un risque de nous trouver, à long terme, avec un système de financement non soutenable. Je souhaiterais, à cet égard, voir démarrer un dialogue national et un débat à l'Assemblée Nationale sur une autre modalité de financement de nos dépenses de santé, sans porter toutefois préjudice à notre obligation constitutionnelle dans ce domaine, qui reste un principe fondamental auquel je reste fermement attaché, et que nous devons préserver pour respecter la dignité de nos citoyens.

Monsieur le Président de l'Assemblée, notre rapide développement a aussi engendré de nombreux défis. L'abus de la drogue, l'alcoolisme et les violences domestiques sont aujourd'hui des problèmes sociétaux. Nous devons nous retrouver tous afin d'y faire face. Gouvernement, société civile, groupes religieux et citoyens de bonne volonté, nous devons tous conjuguer nos forces pour combattre ces fléaux sociaux.

Dans ce contexte, j'encouragerais à former plus de clubs et à faire plus d'activités sportives, artistiques et culturelles dans nos districts. Il serait souhaitable que ces activités soient encore plus décentralisées. Armé d'une approche positive, chaque citoyen pourra faire la différence dans sa communauté. Nous devons inspirer notre jeunesse à faire cette différence.

Si nous ne prenons pas garde à l'abus de la drogue, tout le bon travail que nous avons accompli ensemble pour le bien-être de notre peuple, sera compromis.

La loi régissant l'Agence pour la Prévention de l'abus de la drogue et la Réhabilitation a été approuvée par l'Assemblée Nationale. L'Agence est à pied d'œuvre. Le programme a été renforcé dans les communautés. Cette année, débutera aussi un programme de prévention dans le secteur de l'Education afin de mettre fin à la demande croissante de la drogue dans le milieu scolaire.

Le Gouvernement est fermement engagé dans le combat contre ce fléau. Au cours de cette année, nous allons encore élaborer un mécanisme de coordination et bien structuré en harmonie avec cette disposition de la loi "Misuse of Drugs Act, 2016", afin de s'assurer que ceux qui s'adonnent à la drogue - notamment les toxicomanes – soient identifiés pour être placés dans un programme de réhabilitation. Ces drogués seront traités, éduqués et réhabilités afin qu'ils soient à même de se réinsérer dans la société et mener une vie saine pour leur propre bien-être et celui de leur famille.

Il semblerait que nous avons une contrainte pour ce qui est des facilités et ressources nécessaires pour le traitement et la réhabilitation des toxicomanes. Aussi allons-nous commencer par construire un nouveau Centre de Réhabilitation à Cap Ternay vers la fin de l'année.

Monsieur le Président de l'Assemblée, en ce qui concerne la présence de la drogue dans le milieu carcéral, le Gouvernement a sollicité l'aide de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (en anglais United Nations Office on Drugs and Crime) pour mettre en route un programme visant à éliminer cette situation. L'UNODC a déjà dépêché un expert et ce programme qui est en cours de préparation rentrera en force à partir de Décembre 2018.

Monsieur le Président de l'Assemblée, l'abus de l'alcool est devenu un problème grave. L'année dernière, j'avais proposé un débat franc à l'issue duquel l'Assemblée Nationale présenterait des recommandations concrètes. Je voudrais à cet égard informer l'Assemblée, que le Gouvernement est en train de mettre la dernière main sur une politique globale qui sera mise en application à partir de Juillet prochain.

Ce programme concernera à la fois la sécurité de la population, la sécurité du personnel de la prison, la sécurité des prisonniers ainsi que les volets traitements et réhabilitation, de manière à ce qu'à sa sortie de prison, l'individu soit à même d'intégrer harmonieusement la société.

Nous avons aujourd'hui de nombreux exemples où des citoyens et des organisations et groupes religieux consacrent leur temps à ce problème. Je saisis cette occasion pour les remercier de leurs beaux gestes. Car ils se dépensent en efforts, dans l'anonymat et sans aucune publicité.

Monsieur le Président de l'Assemblée, la publication d'une récente étude sur la violence domestique aux Seychelles a de nouveau attiré notre attention sur ce problème. Les récentes statistiques sont alarmantes et inquiétantes. Cette tendance doit s'éloigner de notre avenir.

La violence domestique affecte la fondation de notre société : elle affecte la famille, la productivité au travail, l'éducation de nos enfants ; elle contribue à augmenter la demande de logement, etc. Ce faisant j'implore les auteurs de ces violences à y mettre fin.

Monsieur le Président de l'Assemblée, le Gouvernement proposera une nouvelle loi sur les violences domestiques. Elle sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Nationale à la fin de Juillet prochain.

Monsieur le Président de l'Assemblée, la sécurité de notre peuple est une de nos priorités. Le maintien de l'ordre et la paix fait partie du mandat de la Police. Et le vœu de notre peuple est d'avoir avec lui une Police professionnelle, engagée et efficace, une Police qui dispose de ressources et d'une main d'œuvre qualifiée.

Cela constitue un réel défi pour nous. Le Commissaire de Police a cependant déjà commencé à appliquer un nouveau plan et une nouvelle stratégie pour surmonter ce défi.

Nous avons à ce jour renforcé notre coopération en matière de sécurité avec tous les partenaires de la région et le Commissaire de Police a établi un protocole de communication avec tous ses pairs. La Police est en train de renforcer ses capacités d'intervention internes afin de mieux mener le combat contre les trafiquants de drogue.

En ce qui me concerne, j'ai rencontré tous les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région auprès desquels j'ai souhaité un soutien afin qu'on établisse plus de contrôle dans les ports et les aéroports pour empêcher l'infiltration de la drogue aux Seychelles. Nous qui sommes principalement de Mahé, Praslin et La Digue, nous voyons comment nos citoyens, notamment les jeunes, sont devenus les victimes de ce fléau. Les trafiquants de drogue utilisent notre mer, ce vaste océan que nous avons. La drogue est lancée dans notre mer pour être ensuite repêchée, distribuée et, plus tard, vendue. Si cette situation perdure, nos forces productives, notamment notre jeunesse se retrouvera sans avenir. La drogue est en train de détruire notre jeunesse. En tant que Gouvernement, nous devons donc disposer d'une stratégie cohérente. Nous devons continuer à renforcer nos forces de police. Mieux, nous devons réorganiser notre Garde-côtes.

Nous avons renforcé notre coopération avec toutes les Polices et institutions de la région qui luttent contre les trafiquants de drogue. Une autre décision que nous avons prise porte sur la création d'une équipe d'intervention chargée des opérations spéciales. Elle sera surtout commise à combattre les tenants du crime organisé.

Il est prévu qu'un certain nombre de soldats de SPDF soient provisoirement affectés dans cette équipe spécialisée à partir du 1er Juillet 2018, avant d'être définitivement transférés et intégrés à la Police, en Janvier 2019. Nous avons dans ce contexte retenu un site dans les environs de l'Aéroport International où sera construite leur base.

Nous avons besoin de 6 mois pour planifier cette transition et préparer le budget nécessaire pour le paiement de tous les bénéficiaires qui leur reviennent, conformément à la loi.

En ce qui concerne les infrastructures, une nouvelle Station de Police et un Laboratoire Médico-légal seront construits à l'Île du Port et seront opérationnels en 2020. Nous allons également commencer à construire, cette année, une Station de Police, à Baie Ste Anne Praslin.

Monsieur le Président de l'Assemblée, cette année nous allons commémorer les 25 ans de notre Troisième République. Toutes les trois branches du Gouvernement, notamment le Législatif, l'Exécutif et le Judiciaire, sont à pied d'œuvre pour renforcer la transparence, la reddition des comptes et la bonne gouvernance. Dans ce parcours, nous avons rencontré des obstacles, mais nous avons persévéré. Nous devons le faire parce que cela est dans l'intérêt des Seychelles et du bien-être de tous les Seychellois. Le désir du Gouvernement, au cours de cette année, est de réexaminer notre Constitution à la lumière non seulement des propositions qui ont été soumises par le « Constitutional Review Committee », mais aussi le rapport et les récentes recommandations de la Commission Electorale, ainsi que les développements et transformations qui ont lieu actuellement dans le pays.

Un projet de loi sur l'amendement constitutionnel sera donc soumis à l'approbation de l'Assemblée Nationale en Septembre prochain.

Monsieur le Président de l'Assemblée, l'état de notre nation reflète aussi l'état de notre démocratie.

Notre démocratie continue à s'affirmer et en tant que citoyens nous avons tous un rôle à jouer pour l'affermir. L'année dernière, beaucoup d'efforts ont été entrepris pour consolider nos institutions. Car notre pays a besoin d'institutions solides pour promouvoir et protéger la liberté et les droits fondamentaux de tous nos citoyens. Notre but est de développer autant que possible de ressources humaines et de professionnels pour travailler dans ces institutions.

Au cours de cette année, le Gouvernement établira un « *Small claims Tribunal* », ce pour offrir une autre alternative aux gens pour présenter les petits problèmes ou revendications qu'ils ont, sans qu'ils soient contraints de s'engager dans des procédures compliquées et coûteuses.

Le Gouvernement reste fermement engagé à lutter contre la corruption. La Commission Anti-Corruption est l'autorité indépendante qui a été mandatée par la loi pour mener les enquêtes et détecter les délits de corruption.

Nous allons revoir la loi afin de conférer plus de ressources à cette institution afin qu'elle devienne beaucoup plus efficace encore dans ses missions d'enquête, de détection et de prévention de la corruption.

Le projet de loi sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Nationale avant Septembre prochain.

Monsieur le Président de l'Assemblée,
Suite à mes entretiens avec le Leader de l'Opposition et le Leader des Affaires du Gouvernement à l'Assemblée, le Gouvernement se propose de soumettre une nouvelle loi établissant un Tribunal sur la Vérité et la Réconciliation, ce après que j'eusse reçu le rapport de l'Assemblée Nationale. Nous escomptons voir ce tribunal en opération à partir de Juin 2018.

Dans le même temps, Monsieur le Président de l'Assemblée, nous avons noté un élargissement de l'espace de la liberté civile et la liberté d'expression.

Les medias qui sont le quatrième pilier de notre démocratie jouent aujourd'hui un rôle important. Il en est de même des réseaux sociaux. Tout ceci est bon, mais ce qui demeure important, c'est l'usage que nous faisons de ces réseaux sociaux. Nous devons nous efforcer de les utiliser de façon responsable et respectueuse de la vie d'autrui.

Nous vivons dans un pays libre et démocratique. Les manifestations sont un droit reconnu par notre Constitution, mais nous devons les faire dans un esprit de responsabilité, dans la paix et dans l'ordre. Ceci me paraît important surtout pour le climat de stabilité dont le pays a besoin pour continuer à aller de l'avant.

Nous sommes en train d'élaborer une régulation qui relèvera de la loi "Public Assembly Act 2015" et qui créera ce qu'on appelle un "Speaker Corner" à Victoria. Ça sera un endroit où tous les citoyens auront le droit d'exprimer leur liberté d'expression.

Monsieur le Président de l'Assemblée, les Seychelles sont une République et un pays souverain.

Notre Zone Economique Exclusive est de 1,3 million kilomètres carrés. Elle est 8 500 fois plus grande que Mahé et plus de deux fois plus grande que la superficie terrestre

de Madagascar. Depuis plusieurs années, nous cherchons à renforcer nos capacités de surveillance et de protection de notre territoire. Quand nous avons été victimes d'attaques de pirates, plusieurs pays se sont mobilisés pour nous apporter leur aide. Aujourd'hui, nous restons toujours un pays vulnérable. Le trafic de drogue dans notre océan demeure un problème majeur. Nos ressources halieutiques sont exploitées de façon illégale. Notre espace marin est immense et nous devons aussi renforcer le contrôle de notre territoire.

Assomption se présente, à cet égard, comme l'île idéale pour construire, selon nos besoins, des facilités pour nos Garde-Côtes et dans l'intérêt des Seychelles. Il faut 3 jours pour qu'un bateau de notre marine parti de Mahé, arrive à Assomption. La même distance est parcourue en 3 heures par un avion Dornier. L'installation de facilités dans un coin de l'île permettra de protéger Aldabra, Astove, Cosmoledo, et assurer par la même occasion la sécurité dont le pays a besoin sur cette partie du territoire. Le reste de l'île sera réservé au développement touristique.

Ce qui est important à observer lors de la construction de ces facilités pour nos Garde-Côtes, c'est la prise en compte des aspects environnementaux, la protection et la conservation de notre environnement. C'est dire qu'avant le début des constructions, il est impératif de faire une étude d'impact environnemental.

C'est fort de notre amitié et d'une coopération militaire des SPDF vieille de 35 ans avec l'Inde, que le Gouvernement a sollicité l'appui de ce pays pour la construction des facilités. Cette construction sera financée par le Gouvernement indien. Elles seront gérées conjointement par SPDF et la Force navale de l'Inde pour une durée de 20 ans.

Assomption reste et restera pour les Seychelles et les Seychellois. Le territoire de l'île n'est ni vendu, ni mis en bail avec le Gouvernement de l'Inde.

Monsieur le Président de l'Assemblée, j'ai visité pour la première fois Assomption le 4 décembre, accompagné du Ministre de la Pêche, le Chef des Forces de Défense et le Procureur General. Je peux dire donc, en ma double qualité de Chef de l'Etat et Commandant en chef des Forces de Défense, qu'il est évident pour moi, et dans l'intérêt des Seychelles, d'avoir des facilités pour SPDF dans cette île.

Monsieur le Président de l'Assemblée, le Gouvernement seychellois et le Gouvernement de l'Inde ont signé le 27 janvier dernier un accord, et pour que cet accord puisse entrer en vigueur, il doit être ratifié, conformément à la Constitution, par l'Assemblée Nationale.

Monsieur le Président de l'Assemblée, à la suite d'une demande formulée dans l'après-midi du Vendredi 2 Mars par l'Ombudsman, je lui ai fait parvenir, dans un esprit de transparence, tous les documents relatifs à cet accord, le Lundi 5 mars.

En Avril je soumettrai l'accord au Président de l'Assemblée pour l'approbation de l'Assemblée Nationale durant le même mois.

Aujourd'hui je vous recommande donc, Honorables Membres, d'accorder votre soutien à ce projet et de ratifier l'accord qui est dans l'intérêt des Seychelles.

Monsieur le Président de l'Assemblée, c'est la volonté de nos citoyens qui nous a conduits dans la cohabitation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Nous nous trouvons dans un tournant extraordinaire de notre histoire, une opportunité rare qui est dans nos mains pour que nous travaillions ensemble au bénéfice de notre peuple. En tant que dirigeants responsables, nous avons fait le choix de travailler pour la réussite des Seychelles et du peuple seychellois. Nous avons décidé de travailler ensemble. Nous sommes en train de le faire ensemble pour les Seychelles et pour le bien-être de notre nation.

Frères et Sœurs, Peuple Seychellois, nous célébrerons le 29 Juin prochain les 42 ans de notre indépendance. Le 18 Juin, nous célébrerons le 25e anniversaire de notre Troisième République. Et dans encore deux ans, c'est-à-dire le 27 Aout 2020, nous célébrerons sur cette terre bénie des Seychelles, le 250e anniversaire de l'arrivée des premiers habitants.

C'est l'unité qui nous fera aller de l'avant. Nous formons un seul pays, un seul peuple, une seule famille et nous partageons la même identité. Notre avenir comme celui des générations à venir, dépendra fondamentalement d'une chose. Et cette chose, c'est notre hymne national qui le dit : *Koste Sese/wa*.

Koste Sese/wa, c'est une force puissante vers l'unité. Ce n'est pas seulement un appel pour se rassembler, mais c'est encore plus profond que ça. C'est notre Unité Nationale. Notre Unité dans la diversité. Et notre unité dans une identité commune.

Je remercie le Dieu-Tout Puissant de veiller sur notre Nation et notre Seychelles.

Nous devons à chaque instant mettre notre patrie, notre Seychelles au-dessus de nous tous, et avant tout.

Koste Seselwa.

Je vous remercie.